



Fondation de Grammont

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale Du 23 Décembre 2009

Etaients présents :

Madame AUBRY Chantal
Monsieur CARTEAUX Paul
Madame CORONNA Odette
Madame GILLET Odette
Monsieur et Madame GILLET Simon
Madame GUILLARD Clairette
Monsieur LIENARD Jean-Claude
Madame RUFFIER Martine

Etaients excusés :

Mademoiselle BOLOT Juliette
Madame PELLETEY Nadine
Monsieur POINTURIER Robert
Madame VERDER Christiane

L'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 23 septembre 2009.
- Présentation des modifications au contrat de séjour.
- Présentation des modifications au règlement de fonctionnement.
- Présentation de la dernière enquête de satisfaction
- Présentation de l'évolution du prix de journée 2010
- Dotation exceptionnelle de la DDASS en décembre 2009.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 23 septembre 2009.

En l'absence de commentaires particuliers celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Présentation des modifications au contrat de séjour.

Devant la difficulté d'effectuer les changements de chambre il semble opportun de préciser les modalités de ces changements dans l'**article 9 Dispositions diverses** qui est rédigé comme suit :

« L'établissement pourra, après information du résident et/ou de son référent, procéder à un changement de chambre afin d'adapter au mieux les besoins du résident aux capacités de prise en charge de l'établissement. En cas de changement de chambre du fait de l'établissement, les frais de transfert de ligne téléphonique seront à la charge de l'établissement. En revanche si la demande de changement de chambre émane du résident, celui-ci prendra à sa charge les frais de transfert »

3. Présentation des modifications au règlement de fonctionnement.

Le 2^{ème} alinéa de l'article 4 devient :

Les visites

« Sont possibles en après-midi, aux heures qui conviennent aux Résidants, à la condition de ne gêner ni le service ni les autres Résidants ; les visites sont prohibées le matin. Il est nécessaire en cas de sortie de l'établissement de raccompagner le résidant avant la fermeture des portes à 21h00. La présence fréquente de la famille et des amis est une condition fondamentale de la qualité du séjour. »

4. Présentation de l'évolution du prix de journée 2010.

Tarif Hébergement	2008	2009	2010
1 lit	51,94	52,3	51,95
	47,22	47,54	47,23
	5,31	5,09	4,98
total à charge famille 1 lit	57,25	57,39	56,93
total à charge famille 2 lits	52,53	52,63	52,21

Cependant, à l'intérieur des thèmes, certains critères sont nettement en retrait : il s'agit de : *Information sur le coût des prestations* (1.40), *fréquence des sorties* (1.57) *fréquence des achats* (1.69), *règlement des achats* (1.75) et *variété des sorties* (1.80).

Il paraît difficile structurellement de s'améliorer sur les sorties, aussi travaillerons-nous en priorité sur *l'information concernant les prestations externes* et les modalités d'*achats et de règlements de produits pour les résidents*.

Les actions suivantes seront menées

- * Tarifs coiffeuse et pédicure affichés sur le panneau d'information extérieur et à disposition à l'accueil
- * Planning mensuel des coiffeuses et pédicure communiqué dans *Part-âgés !* et affiché
- * Tickets de caisse remis systématiquement au représentant du résident avec la facture mensuelle
- * Précision dans le dossier d'admission de la fréquence mensuelle des achats effectués par la Fondation

Ces actions seront suivies via le CPQ.

Le Président,
Monsieur GILLET Simon —

